



Information concernant les résumés

Date limite de soumission des résumés : 27 avril 2026 (23 h 59, HAE)

Communication des décisions : juin 2026

Instructions

- La présentation proposée doit être directement liée à la santé des communautés de langue officielle en situation minoritaire (CLOSM) du Canada. Les thèmes possibles incluent notamment les suivants :
 - Accès aux services de santé dans la langue officielle de choix;
 - Consommation de substances et toxicomanie;
 - Discordance linguistique (patient-e – professionnel-le de la santé);
 - Diversité et groupes en quête d'équité au sein des CLOSM (p. ex. Premières Nations, Inuit et Métis; personnes racisées; personnes 2ELGBTQI+; personnes immigrantes et réfugiées; personnes en situation de handicap);
 - Données sur la santé des CLOSM;
 - Formation ou maintien en poste des professionnel·les de la santé pouvant offrir des services dans la langue officielle minoritaire;
 - Intelligence artificielle;
 - Navigation et accompagnement;
 - Offre active de services de santé dans la langue officielle de choix;
 - Prestation et organisation des services de santé;
 - Ressources humaines en santé;
 - Santé des hommes, des femmes ou des enfants;
 - Santé mentale;
 - Services aux personnes âgées;
 - Services de santé publique, promotion de la santé;
 - Soins à domicile et en milieu communautaire;
 - Soins de longue durée;
 - Soins palliatifs;
 - Soins primaires;
 - Télésanté et soins virtuels;
 - Traduction et interprétation.

- Le résumé peut être soumis en français ou en anglais; la langue du résumé et celle de la présentation devront concorder.
 - Pour soumettre un résumé en français (limite de 2 700 caractères, espaces compris) : [formulaire en français](#);
 - Pour soumettre un résumé en anglais (limite de 2 250 caractères, espaces compris) : [formulaire en anglais](#).
- Le résumé doit être divisé selon les sections suivantes (veuillez inclure le titre des sections dans le résumé) :
 - Mise en contexte;
 - Objectifs;
 - Méthode/Description*;
 - Résultats/Produit(s)*;
 - Conclusions.

*Le choix du titre de la section peut être adapté selon le sujet du résumé.

Section « Conclusions » : veuillez préciser l'incidence ou les effets du projet, des résultats ou du produit sur la santé des CLOSM. Le cas échéant, veuillez indiquer les prochaines étapes ou les pistes futures.
- Le résumé doit être écrit en langage clair et concis.
 - Le recours aux abréviations, acronymes, sigles et termes techniques devrait être réduit au minimum et ceux-ci devraient être définis à leur première mention dans le texte.

Format et mode de présentation

- Dans le formulaire de soumission, les autrices et les auteurs seront invités à indiquer leur préférence en matière de format de présentation (présentation orale, présentation par affiche, aucune préférence).
 - En raison du nombre limité de présentations lors du colloque, la préférence de format pourrait influencer la décision concernant la sélection de votre proposition.
- De la même manière, la préférence quant au mode de présentation (en personne ou en ligne) devra être indiquée.
 - Veuillez noter que les présentations par affiche doivent être réalisées en personne.
 - Dans la mesure du possible, les présentations orales en personne sont fortement encouragées.

Notes importantes

- L'auditoire comprendra des personnes issues de milieux divers, incluant des chercheuses et chercheurs; des représentantes et représentants de réseaux de santé ou d'organismes

communautaires; des gestionnaires; des décideuses et des décideurs; des professionnelles et professionnels de la santé; etc. Il serait donc nécessaire de concevoir le résumé et la présentation en conséquence.

- Dans la mesure du possible, les autrices et les auteurs sont invités à situer leur projet – qu’il s’agisse d’un projet de recherche, communautaire ou autre – dans un cadre plus large, en exposant son contexte global, son évolution et les étapes à venir, plutôt que d’en présenter uniquement un volet précis.
 - À titre d’exemple, on pourrait présenter l’évolution d’un programme de recherche, en incluant différents projets complémentaires, au lieu de se limiter à un seul projet.
 - Notamment en raison de cette approche, la priorité sera accordée aux présentations offertes par des professeures et professeurs ou des superviseuses et superviseurs de recherche, plutôt que par des étudiantes et étudiants.
- La personne soumettant le résumé doit être la présentatrice ou le présentateur prévu. Il n’est pas obligatoire pour cette personne d’être citée comme étant la première autrice ou le premier auteur du résumé.
- Il est permis pour une personne de soumettre plus d’un résumé ou d’être citée comme une autrice ou un auteur sur plus d’un résumé.
- Les résumés dont le contenu a déjà été présenté dans le cadre d’autres événements sont acceptés.

Questions?

Veuillez transmettre toute question ou demande d’information à l’adresse courriel suivante : colloque-colloquium2026@acufc.ca.